La Bellefeuilloise
Résidence pour personnes âgées

La Bellefeuilloise
Résidences personnes âgées
1020, Jean-Louis Bur. 107
St-Jérôme J5L 1R7

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 762-20040330

St-Jérôme , le 3 mars 2004

Mme Lucie Papineau
Députée de Prévost
St-Jérôme (Qc)

Tel que discuté le 27 février dernier, nous vous résumons les faits et paroles qui ont entouré une rencontre avec M. Yvon Marois, le responsable des cérémonies d'inauguration à la S.H.Q.

En septembre dernier, Mme Suzelle Boyer, secrétaire-administrative de La Bellefeuilloise, communique avec M. Marois pour organiser une cérémonie d'inauguration pour la nouvelle résidence qui a profité du programme AccèsLogis Québec.

En octobre 2003, c'est Mme Josette Huet qui reçoit les appels en l'absence de M. Marois en congé de maladie jusqu'en janvier ou février 2004 .Nous avons des difficultés à entrer en communication pour organiser cet événement car Mme Huet est à Québec plusieurs jours par semaine. Un guide pour la préparation des cérémonies officielles (révisé le 22 avril 2002) nous est posté pour nous diriger dans nos préparatifs.

Les dates changent 4 fois . Enfin le 27 fév. 2004 à11 h. est retenu. Nous envoyons les coordonnés de nos invités vers le 6 février afin que le bureau des communications de la S.H.Q. adressent les invitations comme il est indiqué dans le guide.

Dans la semaine du 10 fév., Mme Huet communique avec M. Roméo Lafond, président de La Bellefeuilloise pour changer l'heure de la cérémonie (mais nous avons déjà commencé à informer nos invités du 27 fév. à 11 h. !) . Mais on doit changer d'heure, soit 14 h..

Dans la semaine du 17 février, Mme Huet communique à nouveau avec M. Lafond et lui dit qu'à l'inauguration ,il y aura la présence d'un représentant de la SCHL qui prendra la parole et que la plaque –souvenir annoncera la participation financière des gouvernements du Québec et du Canada dans le projet de La Bellefeuilloise 2.

M. Lafond ne peut accepter la présence marquée de la SCHL dans ce projet car aucun programme fédéral n'était disponible pour les résidences pour personnes âgées. Depuis les débuts de la préparation à la construction en 1999 et jusqu'à ce jour, il n'avait jamais

entendu parler de la participation fédérale. Toutes les discussions se sont faites au niveau provincial.

Comme il a été impossible à Mme Huet de faire accepter la présence d'un représentant de la SCHL et d'annoncer la soi-disant participation financière fédérale, elle convoque une réunion pour le lundi 23 fév, à La Bellefeuilloise.

Le 23 février 2004, au bureau de La Bellefeuilloise, se rencontrent M. Yvon Marois de la S.H.Q., M.Roméo Lafond, prés. de La Bellefeuilloise, Mme Odette Thomas, directrice du Mouvement d'Entraide de Bellefeuille et Mme Suzelle Boyer , sec.-adm. de La Bellefeuilloise.

M. Marois avait pour mandat de nous convaincre de faire cette inauguration avec des représentants fédéraux lesquels devaient présenter la participation des gouvernements fédéral et provincial. Selon un document qu'il avait en main, la partie fédérale représentait 819 000$ sur 1 029 000$ de la subvention de la SHQ. Jamais jusqu'à ce jour les instigateurs du projet n'avaient entendu parler de fonds fédéraux et du 819 000$ s'y rapportant.

Nous supportons M. Lafond dans le refus du nouveau plan de cérémonie. Nous voulons seulement la présence de la SHQ et des représentants municipaux et provinciaux car il n'est pas question de mettre de nouveaux noms à la dernière minute et surtout des personnes inconnues durant tout le projet. Les personnes que nous remercierons seront celles qui apparaissent sur le panneau 4' X 8' installé sur le site de la construction pour présenter les partenaires dans le programme AccèsLogis Québec .

Face à notre décision de refuser le plan de cérémonie proposé par M. Marois et notre décision de faire une ouverture officielle avec nos bâtisseurs, nous avons eu droit à certaines remarques et mêmes menaces de la part de M. Marois.

Voici le contenu de certains propos tenus pendant la rencontre et principalement après notre refus :

--Vous devez faire la cérémonie avec la SCHL et la SHQ car le fédéral a mis des fonds dans le programme AccèsLogis et les lettres d'invitation (qui ne sont pas encore postées...) soulignent la participation des 2 sociétés par les logos et le texte.

--Vous ne pouvez refuser car l'invitation est déjà faite au bureau du ministre

--Votre maire et votre député savent-ils que vous refusez la présence d'un représentant fédéral ? Demandez-leur leur avis. Car eux ils doivent travailler de près avec ces gens et ils pourraient avoir des problèmes ensuite avec certaines subventions.

--Nous avons invité le fédéral et maintenant on doit leur dire de ne plus être là parce que vous ne voulez pas les voir, ça pourrait nuire à d'autres demandes de subventions dans votre secteur, comme peut-être pour la nouvelle église de votre paroisse ?

--Vous ne pouvez pas parler de subvention car c'est nous seulement qui pouvons donner des montants.

M. Lafond dit s'être retrouvé au temps de Duplessis (il a déjà vécu des moments semblables sous sa gouverne) .

Le lendemain, soit le 24, lorsque Mme Boyer a téléphoné à M. Marois pour savoir si son bureau avait modifié la cérémonie selon notre désir, il nous averti que tout est annulé pour eux. Nous leur annonçons que nous ferons une ouverture officielle. Il répète à Mme Boyer de ne pas parler de montant de subvention car l'annonce revient à eux seulement. Il sait que nous parlerons d'aide provinciale seulement.

Nous avons fait notre ouverture comme prévue avec les groupes et les personnes avec qui nous avons travaillé. Selon M. Marois nous étions les premiers à faire une inauguration officielle depuis la dernière élection.

Espérant que ce récit vous montre le contexte dans lequel nous avons préparé notre fête.

Elle fut une réussite pour nous.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer ,Madame Papineau, l'expression de nos sentiments distingués.

Roméo Lafond

Roméo Lafond, prés. de La Bellefeuilloise

La Bellefeuilloise II est finalement inaugurée

On a procédé vendredi dernier à l'inauguration officielle de la Bellefeuilloise II et des locaux du Mouvement d'entraide de Bellefeuille.

Ne nous y trompons pas, la Bellefeuilloise II est occupée depuis un certain temps déjà par des gens âgées puisque que c'est là la vocation de la bâtisse. Le Mouvement d'entraide de Bellefeuille y tient des activités depuis plus de deux ans.

Ce sont surtout les circonstances qui ont fait qu'il restait à régler certaines petites choses avant que le site soit officiellement inauguré. Des petites choses qui découlaient, entre autres, du regroupement qui a mené à la naissance de la nouvelle Ville de Saint-Jérôme. Il restait, notamment, à régler la contribution de la nouvelle ville dans une partie de l'aménagement des lieux. Un dossier enclenché par le conseil municipal de Bellefeuille a été finalisé par le nouveau conseil de Saint-Jérôme.

On peut maintenant passer à autres choses.

D'ailleurs, au moment de prendre la parole devant les gens présents, le maire de Saint-Jérôme, M. Marc Gascon, a dit que l'implication des élus de la nouvelle ville correspondait à «sauter dans un train en marche. Nous avions un travail à finir. C'est maintenant fait. La Bellefeuilloise II est un fleuron de la nouvelle ville. Nous allons continuer à grandir ensemble...»

Vous y avez cru

La députée de Prévost, Mme Lucie Papineau, a pris une part active dans le projet de construction de la Bellefeuilloise II. En fait, le gouvernement péquiste du temps a été impliqué à hauteur de 1 045 000 $ via la Société d'habitation du Québec. Le ministère des Régions y a investi 100 000 $, alors que le ministère des Affaires municipales et de la Métropole a contribué pour 45 000 $.

À chacun des niveaux, la députée Papineau a été impliquée. Il faut dire qu'elle avait une motivation certaine à le faire.

«Vous, les responsables, y avez cru. Tous les citoyens de Bellefeuille ont cru au projet. Tous ensemble, vous aviez décidé que le projet serait mené à terme. Comme il y avait une véritable volonté de faire, je n'ai fait que vous accompagner», soulignait Mme Papineau, vendredi dernier.

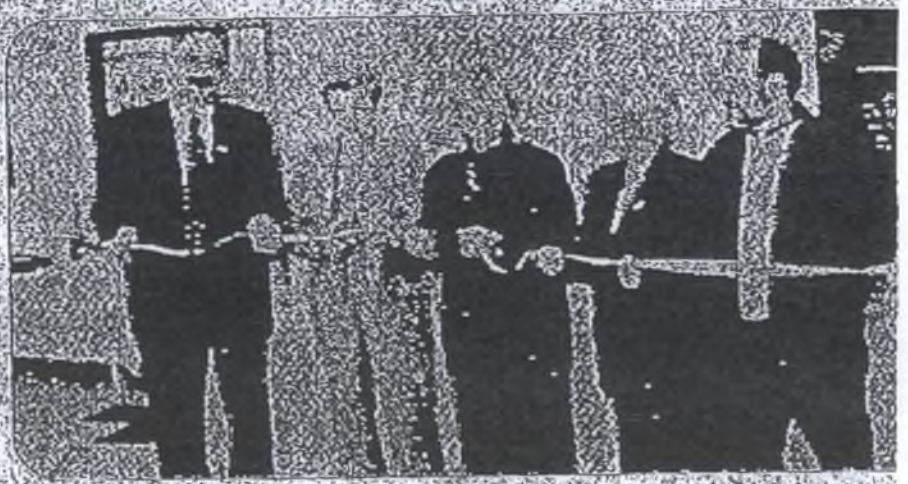

On a, bien entendu, procédé à une coupure officielle du ruban. Le maire Marc Gas Jeanne Garnier du Mouvement d'entraide de Bellefeuille, la députée Lucie Papineau, seillère Pauline Cyr et le curé Michel Jasmin se sont acquittés de cette tâche.

PAGE 21
2004 09:25

INTRODUCTION

Le présent guide s'adresse aux organismes communautaires qui ont élaboré et mis en œuvre un projet d'habitation dans le cadre du programme *AccèsLogis Québec*. Conçu principalement pour aider les organismes à préparer et à organiser, de concert avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), les cérémonies d'inauguration des projets *AccèsLogis Québec*, il peut également servir à l'organisation d'autres cérémonies, telles une première pelletée de terre ou une visite de chantier.

Le *Guide pour la préparation des cérémonies officielles* établit les responsabilités respectives de la SHQ et de l'organisme pour planifier les diverses activités, obtenir un déroulement sans faille et assurer le succès de la cérémonie. On retrouvera ainsi dans le document des renseignements utiles sur les activités à prévoir, les questions de protocole, un aide-mémoire pour le maître de cérémonie, etc.

Bien que la Société d'habitation du Québec soit responsable de la planification et du déroulement de la cérémonie, chaque organisme peut apporter une touche personnelle à l'inauguration de son projet d'habitation : il doit toutefois, dans ce cas, en faire part au responsable des cérémonies officielles de la SHQ.

Responsable des cérémonies :

cell. 514-246-4227

Yvon Marois
Société d'habitation du Québec
Direction des communications
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél.: (514) 873-8130 ou sans frais 1 800 463-4315, option 1, poste 34
Télécopieur : (514) 873-8340
Courrier électronique : yvon.marois@shq.gouv.qc.ca

Note : Afin d'alléger la lecture, le générique masculin est utilisé sans discrimination.

Fax 514-873-8

Mme Josette Huet. 514 873-7564
Mme Lord 418-644-2024

Cabinet : M/ Fournier - Deputé - Jacques Lessard